



CERCLE DES TIREURS GASCONS

TIRS-CONTRÔLES ANNEE 2019

Heure de Remise du Carnet de tir au bureau

DIMANCHE	10 FEVRIER	de 8 h 45 à 10 h 00
DIMANCHE	14 AVRIL	de 8 h 45 à 10 h 00
DIMANCHE	16 JUIN	de 8 h 45 à 10 h 00
DIMANCHE	07 JUILLET	de 8 h 45 à 10 h 00
DIMANCHE	15 SEPTEMBRE	de 8 h 45 à 10 h 00
DIMANCHE	13 OCTOBRE	de 8 h 45 à 10 h 00
DIMANCHE	17 NOVEMBRE	de 8 h 45 à 10 h 00

Le tir-contrôle peut être validé également lors des séances d'entraînement à Pessan les lundi et jeudi entre 17h30 et 19h30 d'avril à juillet.

Présentation de la licence FFT validée par le médecin obligatoire.